Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB_2026_025-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain RAULT, Adjoint au Maire.

Membres Présents :
M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick **(dès son arrivée à 20h20 pour la délibération n°2026-035)**, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, Mme LEMAITRE Julie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. THOMAS Jean-Yves	a donné procuration à	M. RAULT Alain
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	M. CORMAND Yvon
M. ALLAND Patrick	a donné procuration à	M. HERVE Pascal **(jusqu'à son arrivée à 20h20 - délibération n°2026-034)**

Secrétaire de séance : M. NAVINER André

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS) et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-025

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire

OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU SPIC "CENTRALE SOLAIRE JAURÈS"

Le Compte Administratif du S.P.I.C. "Centrale Solaire Jaurès" de l'année 2025 est produit en annexe du Compte Administratif de la Ville. Il retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes qui ont été réalisées.

La Commission Finances et Administration Générale, réunie le 17 février 2026, invite le Conseil Municipal à prendre connaissance de ce Compte Administratif dont les résultats sont présentés ci-dessous en euros (excédents antérieurs cumulés) :

SPIC Centrale solaire Jaurès	Dépenses	Recettes	Excédents
Fonctionnement	12 231,83 €	42 020,42 €	29 788,59 €
Investissement	0,00 €	43 535,60 €	43 535,60 €
Résultats cumulés	12 231,83 €	85 556,02 €	**73 324,19 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14 ;

Vu la délibération n° 2025-026 du Conseil Municipal du 18 mars 2025 portant adoption du budget primitif 2025 ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB_2026_025-DE

Vu la délibération n° 2026-023 du Conseil Municipal réuni ce jour, portant adoption du compte de gestion de Monsieur le Comptable Public pour l'exercice 2025 ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale réunie le 17 février 2026 ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2026 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par le Maire ;

Considérant que, pour ce faire, le Maire ne pouvant présider, le Conseil Municipal a procédé à la désignation d'un président de séance ;

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif ;

Sous la présidence de Monsieur Alain RAULT, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE par 23 voix « POUR » (Madame le Maire s'étant retirée de la séance) le compte administratif 2025 du S.P.I.C. Centrale Solaire Jaurès, au vu des résultats présentés ci-dessus.

A Trégueux, le 09 mars 2026

Le secrétaire de séance,

M. NAVINER André

Le Président de séance,

M. RAULT Alain